

Québec, le 26 août 2026

Courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information
N/Réf. : 90 026-26

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information que nous avons reçue le 14 août 2026, pour laquelle un accusé de réception vous a été transmis le 17 août 2026. Votre demande était ainsi formulée :

« Je désire obtenir copie de tous les documents relatifs aux mandats de services juridiques octroyés à l'externe à des avocats ou notaires exerçant en pratique privée, pour la période s'étendant du 1er janvier 2019 à ce jour.

Notamment, mais sans s'y limiter, LANEQ demande l'accès aux documents contenant les informations suivantes :

- ☐ Une copie du contrat ou de toute entente de services, incluant toutes les annexes rattachées;
- ☐ Les dates des mandats;
- ☐ Le nom des avocates, avocats et notaires mandatés;
- ☐ Le tarif appliqué;
- ☐ Le montant total octroyé et le montant effectivement déboursé pour chaque mandat;
- ☐ L'objet ou la nature générale de chacun de ces mandats;
- ☐ Tous les documents et échanges de courriels relatifs à l'identification des besoins en services juridiques requis. »

...2

L'Institut n'a octroyé aucun mandat de services juridiques à l'externe à des avocats ou notaires exerçant en pratique privée au cours de la période visée, soit de 2019 à ce jour.

Vous pourrez le constatez en consultant le *Système électronique d'appels d'offres* ([SEAO](#)), où sont publiées et accessibles au public toutes les informations relatives aux contrats octroyés, aux avis d'appels d'offres ainsi qu'aux données financières associées.

Nous vous prions de recevoir, _____, nos salutations distinguées.

Patricia Caris
Responsable de l'accès à l'information et
de la protection des renseignements personnels
p. j. Avis de recours